

nous la faire connaître, bien que mon honorable ami n'en ait conclu avec personne, à mon sens.

M. GARLAND (Bow-River): Je ne suis pas en mesure de résoudre l'horrible problème qui me préoccupe tout autant que mon honorable ami. J'ai simplement exposé l'état de choses existant. Je suppose que si mes honorables amis veulent rester aux affaires, ils le peuvent; les avis que j'ai présentés me paraissent, au moins à moi, et, je l'espère, à toute personne honorable, être des avis raisonnables permettant de résoudre la question.

M. JEAN-J. DENIS (Joliette): Je désire prononcer seulement quelques mots pour répondre à mon honorable ami de Macleod (M. Coote) et à mon honorable ami de Bow-River (M. Garland). Ces deux députés savent que j'éprouve beaucoup d'estime pour eux, comme pour tous les progressistes et les autres membres de la Chambre. Toutefois, leurs discours me paraissent, ce soir, différer tellement et être si dénués de logique que je ne puis les laisser passer sans les relever. Je vois l'honorable représentant de Macleod sortir de la Chambre. Il est libre de le faire; mais je lui ai dit que je répondrais à ses affirmations et il me ferait plaisir en restant. L'honorable député a dit: "J'ai déjà gagné mon indemnité". Avec tout le respect dû à cet honorable député, pour qui j'ai beaucoup d'estime, je lui demande: Est-ce un principe? Les honorables membres du parti progressiste, et je ne les en blâme pas, prétendent, depuis leur arrivée dans cette enceinte, qu'ils sont des hommes de principes; que les deux vieux partis changent de principes, mais qu'eux-mêmes restent fidèles aux leurs. Est-ce pour obéir à un principe qu'un honorable membre dit: "Dès que j'ai gagné mon indemnité, je puis partir"?

M. COOTE: L'honorable député me permet-il d'affirmer que je consentirais volontiers à rester ici encore un mois ou deux, s'il y avait de la besogne à faire; mais je ne veux pas rester si tardivement, pour voir les partis lutter entre eux. Voilà le point que je m'efforçais de mettre en lumière dans mon discours.

M. DENIS (Joliette): Mon honorable ami n'a peut-être pas acquis beaucoup d'expérience politique. Sait-il que depuis le début de la confédération, et même avant, il n'y a pas eu autre chose dans le Parlement canadien que des luttes entre les partis? Sait-il qu'actuellement, en Angleterre, les partis se font la guerre et que la même chose se produit dans tous les pays civilisés où se trouve un Parlement?

M. COOTE: L'honorable député ne sait-il pas qu'un grand nombre de membres de notre

[M. Cahill.]

groupe sont venus dans cette enceinte pour tenter de mettre fin aux luttes des partis et que nous ne voulons pas d'ingérence politique dans l'administration des affaires de l'Etat?

M. DENIS (Joliette): Mon honorable ami nourrit une illusion. Tant qu'il y aura un Parlement au Canada, les partis se feront la guerre, expression que je ne crois pas appropriée. Je sais ce que mon honorable ami veut dire. Ce qu'il désapprouve, c'est la lutte d'un parti contre l'autre. Mon honorable ami vivra longtemps et mourra à un âge avancé, je l'espère; mais, quand il atteindra la vieillesse, il s'apercevra que les mêmes luttes de partis se poursuivront encore au Parlement.

M. GARLAND (Bow-River): Mon honorable collègue est trop pessimiste.

M. DENIS (Joliette): Bien avant la naissance de mon honorable ami, les partis politiques luttaient entre eux, au Canada. Qu'il lise le compte rendu des débats qui ont précédé et suivi la Confédération; il y verra qu'il ne se passait pas autre chose que la guerre entre les partis. Va sans dire, quand le gouvernement a une majorité de trente, quarante ou cinquante voix, la lutte entre les partis n'est pas très animée; mais, chaque fois que les groupes politiques sont divisés comme à l'heure actuelle, quand un côté ou l'autre n'a qu'une faible majorité, la guerre politique devient acerbe; c'est inévitable.

Mais n'allons pas appeler cela une guerre de parti, voyons-y les efforts des deux partis travaillant dans des sens différents, tous deux ayant à cœur le bien du pays et tous deux faisant de leur mieux pour atteindre le résultat désiré. Je désire attribuer aux membres de chacun des partis des motifs honorables; mais si vous persistez à désigner sous le nom de guerre des partis, les rivalités qui se donnent carrière entre les partis, vous serez témoins d'âpres luttes dans cette Chambre dans les conditions actuelles, aussi bien que dans des conditions différentes.

M. COOTE: L'honorable député veut-il nous dire quel est le motif de ces âpres luttes?

M. DENIS (Joliette): Je tiens à discuter cette affaire d'une façon courtoise et amicale avec mon honorable ami; pour cette raison je ne répondrai pas à sa dernière question. Mais je vais lui dire ceci: s'il veut être conséquent et fidèle à son principe, il ne saurait insister pour qu'on lui permette de réintégrer son foyer, car en accordant son suffrage aux honorables députés de la gauche il atteindra plus tôt ce résultat qu'en l'ac-